

l'an deux mil vingt-trois  
le vingt-huit mars à vingt-et-une heures  
LE CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique  
ordinaire, en mairie de Cernay-la-Ville,  
Sous la présidence de Madame Claire CHERET, Maire

Etaient présents : Mmes et MM. BONY, BOUSSIOUS, CHARIERAS, CHERET,  
COSTEDOAT, CZEPCZAK (arrivé en cours de séance), EVEN, FLOHIC,  
FOUILLOT, LAMIRAL, MILON, MUNIER, PASSET, SANTINHO

**Date de convocation**  
23 MARS 2023

formant la majorité des membres en exercice.

**Date d'affichage  
de la convocation**  
23 MARS 2023

**Pouvoirs :** M. DIOP a donné procuration à M. BONY  
Mme GIBAUD-AZIZA a donné procuration à M. PASSET  
Mme GILLMANN a donné procuration à Mme FLOHIC  
Mme LE MOING a donné procuration à M. FOUILLOT  
Mme RANCE a donné procuration à M. LAMIRAL

**Date d'affichage  
de la délibération**  
4 AVRIL 2023

**Absent :** .

M. SANTINHO a été élu secrétaire

**Nombre de conseillers 19**

**Présents 14**

**Votants 19**

### **OBJET : Vote du budget primitif 2023**

Mme la Maire expose :  
Conformément aux articles 92 e 93 de la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie  
locale et à la proximité de l'action publique, Mme la Maire présente à l'Assemblée, préalablement à l'examen du  
budget, un état annuel des indemnités et rémunérations (avantages en nature et remboursements de frais) perçues par  
les élus en 2022.

M. Passet, Maire adjoint délégué aux finances, détaille, pour la commune, les prévisions budgétaires de la section de  
fonctionnement, puis il présente les différentes opérations prévues en investissement.

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Après présentation par M. Passet,  
Après échanges de vues et délibérations,  
Par 15 voix « pour », 3 absentions (M. FOUILLOT, M. LAMIRAL, Mme LE MOING), et 1 voix « contre » (Mme  
RANCE),

**VOTE** le budget primitif 2023 de la commune arrêté comme suit :

*Section de fonctionnement :*

- dépenses : 2 676 606,08 €
- recettes : 2 676 606,08 €

*Section d'investissement :*

- dépenses : 3 159 029,41 €
- recettes : 3 159 029,41 €

Pour extrait conforme  
Cernay-la-Ville, le 6 avril 2023  
La Maire  
Claire CHERET

